

mille tend à pénétrer dans la possession des armoiries ; mais à la fin du xiii^e siècle, à l'époque de la Diana, on la trouve complètement établie dans les règles du blason, comme le témoignent la voûte et la frise de notre salle. Quant aux *écartelures* pour combiner plusieurs blasons en un seul, on n'en trouve, à proprement parler, aucun exemple à la Diana ; et ce n'est, en effet, qu'au commencement du xiv^e siècle qu'elles commencent à s'introduire par l'*écartelure* de l'écu de France avec l'écu de Navarre, pour symboliser l'union des couronnes de Navarre et de France sur la même tête, dans la personne du fils aîné de Philippe-le-Bel et de Jeanne de Champagne, reine de Navarre. Or, avant cette invention des écartelures, l'impossibilité de combiner plusieurs blasons ensemble, en obligeant les princes et seigneurs à n'avoir qu'un blason, amenait de continuel changements dans leurs armoiries ; car, à mesure qu'ils parvenaient à des fiefs plus illustres ou entraient dans des familles plus puissantes et non saliques, comme étaient celles des grands feudataires de la Couronne, non princes du sang de France, ils en prenaient le blason à l'exclusion du leur. C'est ainsi, comme j'ai eu l'occasion de le démontrer (1), que Guichard IV de Beaujeu, en épousant, à la fin du xiii^e siècle, Sybille de Hainaut, princesse de Flandres, prit les armes de Flandres, *brisées d'un lambel à cinq pendants*, avec le *cri* de Flandres, et transmit à ses descendants ce fameux blason de Beaujeu qui a causé tant de conjectures erronées. Au commencement du xiv^e siècle, ce sire de Beaujeu, quelque fier qu'il pût être de faire partie de la glorieuse maison de Flandres, n'aurait pas fait disparaître son blason originaire ; il l'aurait *écartelé* avec celui de Flandres.

(1) Lettre à M. de Chantelauze, insérée dans le tome III de l'histoire des comtes du Forez, par La Mure, aux pièces supplémentaires. p. 39.